



Attraction de talents étrangers stratégiques

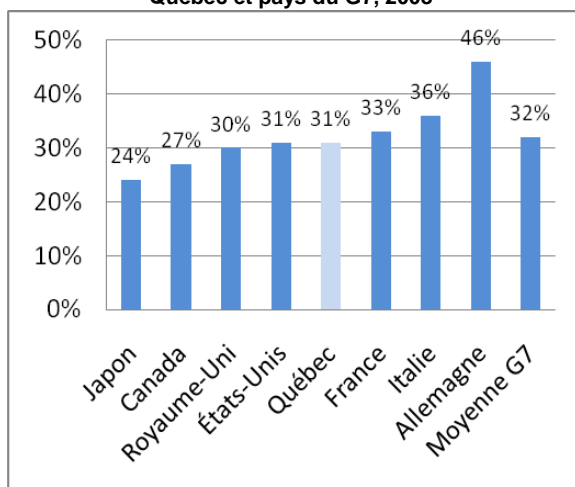
***Le Grand Montréal :
un pouvoir d'achat supérieur***

UNE FAIBLE CHARGE FISCALE NETTE

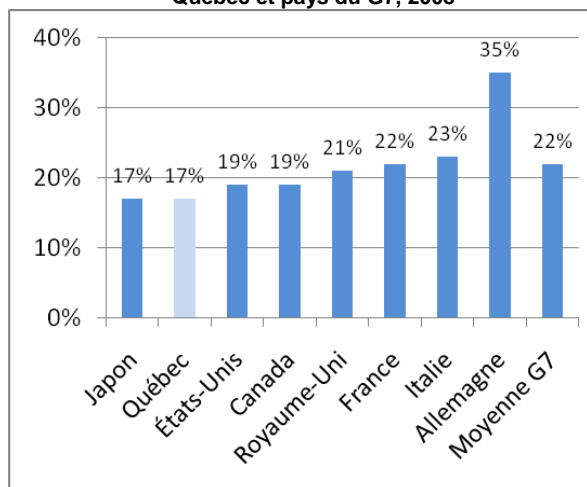
Le Grand Montréal se situe dans la province de Québec et constitue la deuxième métropole la plus peuplée au Canada avec 3,8 millions d'habitants. Véritable moteur économique du Québec, la région métropolitaine de Montréal représente près de 50 % du PIB, de l'emploi et de la population du Québec.

Sur le plan fiscal, les habitants du Grand Montréal sont assujettis aux règles en vigueur, à la fois, au Canada, dans la province de Québec et dans la localité où ils résident. Les faibles cotisations sociales jumelées aux généreuses prestations en place au Québec positionnent favorablement la province par rapport aux pays du G7 lorsque l'on considère la charge fiscale nette des particuliers¹.

Célibataire gagnant 167 % du salaire moyen
Charge fiscale nette (en % du salaire moyen)
Québec et pays du G7, 2008



Couple avec deux enfants gagnant 167 % du salaire moyen
Charge fiscale nette (en % du salaire moyen)
Québec et pays du G7, 2008



Source : Luc Godbout, Suzie St-Cerny et Chantal Amiot, « Année d'imposition 2008 : Une charge fiscale nette plus faible et des impôts sur le revenu plus élevés qu'ailleurs, est-ce possible? », Document de travail 2010/03, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, 17 mars 2010.

Pour les ménages avec enfants à charge, le Québec se classe 1^{er} (ex aequo avec le Japon), parmi les pays du G7, avec la charge fiscale nette en 2008 la plus faible.

Le Québec est la région, parmi les pays du G7, qui a enregistré les plus importantes baisses de la charge fiscale nette en points de pourcentage entre 2000 et 2008, et ce, en raison notamment de la réduction des impôts sur le revenu mise en place par le gouvernement du Québec en 2008.

UN NIVEAU DES PRIX AVANTAGEUX

Un des atouts du Grand Montréal est sans contredit son coût de la vie très abordable. Que ce soit pour se loger, se nourrir, se vêtir, se soigner ou instruire ses enfants, il en coûte beaucoup moins à Montréal que dans les autres grandes métropoles du monde.

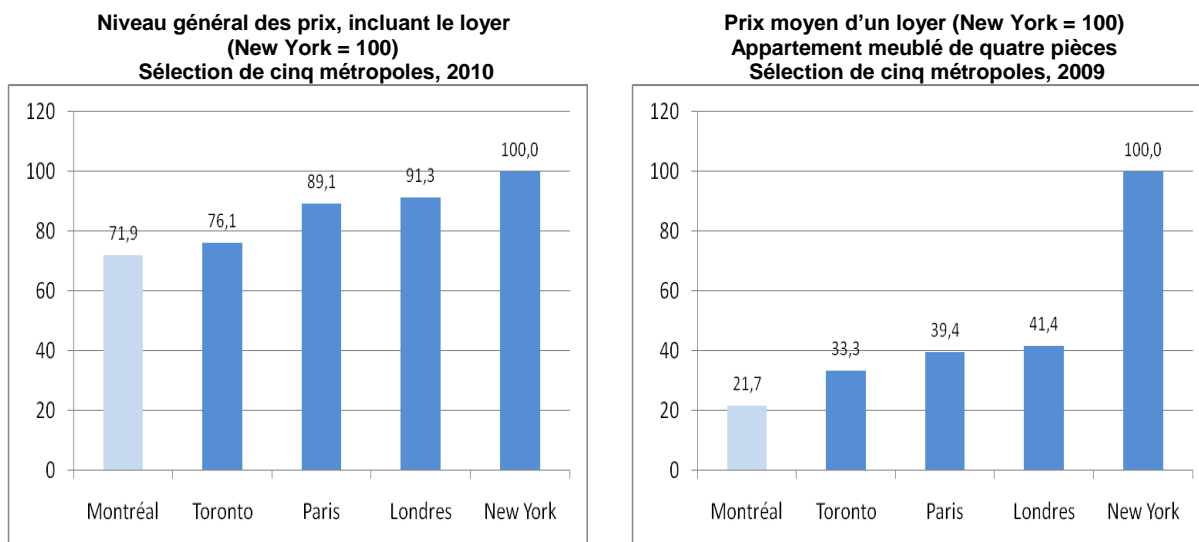
Le logement

Comparativement aux autres grands centres urbains nord-américains ou européens, la région de Montréal est l'une des rares métropoles où le coût du logement demeure abordable. Les propriétés se vendent et se louent, dans certaines villes internationales, le double du prix moyen en vigueur à

¹ Le calcul de la charge fiscale nette s'appuie sur la somme des impôts sur le revenu des particuliers, la somme des cotisations de sécurité sociale à la charge du particulier et les prestations reçues par le particulier.

Montréal. D'ailleurs, la métropole québécoise se classe en 1^{ère} position des grandes métropoles canadiennes pour la compétitivité du prix de vente des habitations.

Fait intéressant, la vente d'une résidence peut entraîner un gain non-imposable en capital au Canada. En effet, un contribuable n'est pas tenu de déclarer la vente d'une résidence dans sa déclaration de revenus à la condition que cette dernière constituait sa résidence principale pour toute la période où il en était le propriétaire (Agence du revenu du Canada, 2010).



Note sur le graphique de droite : Loyers d'appartements construits après 1980 (4 pièces, cuisine, bain, avec garage) y compris les charges, correspondant au «standing» d'un cadre moyen et situé dans un secteur privilégié par un tel cadre.
Source : UBS, Prix et Salaires, éditions 2009 et 2010

Les services de garde

Le Grand Montréal bénéficie également de frais de garderie parmi les moins élevés en Amérique du Nord. Un programme de places à contribution réduite existe pour les enfants de 0 à 5 ans. Ces places à 7 \$ CAN par enfant et par jour sont offertes par des centres de la petite enfance (CPE), des garderies subventionnées et des personnes responsables d'un service de garde en milieu familial accrédité.

L'éducation

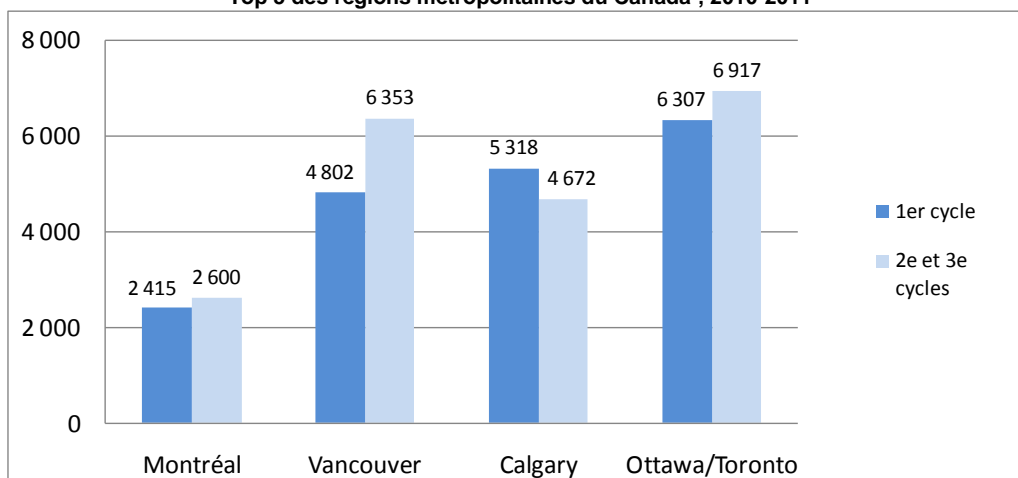
Dans le Grand Montréal, l'enseignement public fonctionne selon le principe de gratuité. De grande qualité, il est dispensé sans frais de la maternelle au collège (lycée) pour les résidents du Québec et pour les enfants des travailleurs étrangers détenteurs d'un permis de travail au Québec.

Le Grand Montréal compte également sur onze établissements universitaires de haut calibre où les frais de scolarité sont parmi les moins élevés en Amérique du Nord. Tous cycles confondus, un étudiant canadien à temps complet paie en moyenne 2 500 \$ CAN de frais de scolarité par année dans le Grand Montréal. Ce total s'élève en moyenne à plus de 5 700 \$ CAN dans les autres grandes métropoles canadiennes (Calgary, Ottawa, Toronto et Vancouver).

L'avantage-coût du Grand Montréal sur le plan de l'éducation universitaire est encore plus important par rapport aux États-Unis. En effet, les frais de scolarité annuels pour un étudiant universitaire américain inscrit à temps complet pendant quatre ans variaient en moyenne de 7 605 \$ US à 27 293 \$ US en 2010-2011² (*The College Board*, 2010).

² Intervalle moyen pour les étudiants universitaires inscrits à temps complet dans un établissement public situé ou non dans l'État de résidence ou dans un établissement privé à but non lucratif (*The College Board*, 2010).

Frais de scolarité pour les étudiants canadiens à temps complet, par cycle (\$)
 Top 5 des régions métropolitaines du Canada³, 2010-2011

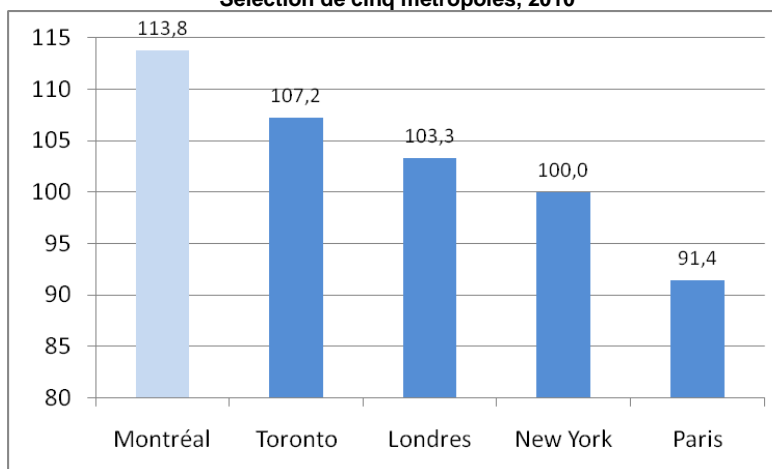


Source : Statistique Canada, 2010

UNE FAIBLE CHARGE FISCALE NETTE + UN NIVEAU DES PRIX AVANTAGEUX = UN POUVOIR D'ACHAT ÉLEVÉ

Montréal se classe au 10^e rang mondial parmi 73 villes de comparaison (UBS, 2010) pour ce qui est du pouvoir d'achat de ses citoyens. La mesure du pouvoir d'achat élimine l'effet direct des variations des taux de change en tenant compte uniquement des prix et des salaires locaux dans le calcul de l'indice, donnant un bon aperçu de la capacité réelle d'achat dans la métropole concernée.

Pouvoir d'achat intérieur (New York = 100)
 Sélection de cinq métropoles, 2010



Note : Le pouvoir d'achat intérieur est calculé à partir du salaire horaire net divisé par le prix d'un panier de biens et services incluant le loyer.

Source : UBS, Prix et Salaires, 2010

³ Les données pour les métropoles reflètent les frais moyens en vigueur dans les provinces qui les abritent.